

Les Vaudois sous la coupole fédérale

Actualités
vaudoises

N°7 - 11 janvier 2024

Treize conseillers nationaux vaudois ont été réélus et six ont vécu leur première session en décembre. Les deux membres du Conseil des Etats y ont siégé pour la première fois. Tour d'horizon de leur participation aux commissions parlementaires et des principaux défis qui les attendent.



Tous les partis vaudois représentés au Parlement ont vu des changements dans leur nombre de sièges au Conseil national. Les Verts, les Vert'libéraux et le PLR en ont perdu un, alors que le PS et l'UDC en ont gagné un. Le Centre fait également son retour sous la coupole avec une représentante. Au Conseil des Etats, c'est une formule assez classique: un représentant de gauche et un de droite, chacun ancien membre du gouvernement cantonal.

Il vaut la peine de s'intéresser aux commissions auxquelles participeront nos élus. En particulier les commissions thématiques, au sein desquelles les objets sont étudiés avant leur passage devant le plénum. Il est souvent dit, surtout après avoir observé la salle durant les débats, que la vraie politique se fait dans ces commissions. L'affirmation est réductrice car ce sont les Conseils qui votent et qui valident effectivement les projets et il n'est pas rare qu'ils ne suivent pas les commissions. En outre, de nombreuses discussions ont également lieu en dehors des commissions, à commencer par les séances de groupe, mais aussi en coulisse. Cela étant, il s'agit d'un passage très important dans le processus législatif et le niveau de complexité des dossiers pousse les parlementaires à se spécialiser sur le(s) sujet(s) en lien avec leur(s) commission(s).

Délégations bien garnies... ou presque vides

Trois Vaudois occupent des fonctions importantes en leur sein: Laurent Wehrli (PLR) préside la commission de politique extérieure, Jacqueline de Quattro (PLR) est vice-présidente de celle de la politique de sécurité et Samuel Bendahan (PS) occupe la même fonction au sein de la convoitée commission de l'économie et des redevances. Cette dernière rassemble d'ailleurs une belle délégation vaudoise puisqu'on y retrouve, en plus du socialiste, un UDC, un PLR et une verte. Il y a aussi quatre vaudois à la commission des affaires juridiques.

Conséquence logique, le canton est plus mal loti dans d'autres commissions. La plus notable est probablement celle des transports et des télécommunications puisque seule une nouvelle conseillère nationale vaudoise, la socialiste Brenda Tuosto, y siège et qu'aux Etats aucun de nos deux représentants n'y a obtenu une place. C'est particulièrement dommage alors que la question des transports demande souvent un fort lobbying régional et que les sujets ne manquent pas: gare de Lausanne, développement des infrastructures routières et ferroviaires, politique d'agglomération... Il s'agira donc de travailler intelligemment avec les représentants d'autres cantons, notamment les romands.

Suite au verso

«Il est souhaitable que les élus gardent à l'esprit les enjeux spécifiques au canton tout en promouvant les bonnes idées qui y ont germé.»

Parmi les quelques autres commissions, il n'y a pas de Vaudois de gauche au sein de la commission de la science, de l'éducation et de la culture, ni dans celle de politique extérieure ; aucun de droite à la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie tout comme à celle dédiée à la sécurité sociale et à la santé publique.

Des enjeux par monts et par Vaud

Alors que les conseillers aux Etats jouent un rôle identifié dans la défense des intérêts du canton, c'est moins clair pour les membres du Conseil national qui sont élus sur la base d'un programme de parti. Il est tout de même souhaitable qu'ils gardent à l'esprit les enjeux spécifiques au canton tout en promouvant les bonnes idées qui y ont germé. Par exemple dans le domaine fiscal avec le quotient familial, ou en matière de conciliation vie privée et familiale avec la Fondation pour l'accueil de jour des enfants.

Tout cela en défendant bien sûr des conditions cadres propices au développement de l'activité économique et à la prospérité commune, moins de bureaucratie et davantage de partenariat social, la sécurité de l'approvisionnement énergétique, les relations avec l'Europe... le tout avec pragmatisme et respect des compétences cantonales. Par son action, la FPV continuera à appuyer ce travail au profit de l'économie vaudoise. Bon vent et plein succès, car le canton compte sur vous!

Baptiste Müller

GRAND CONSEIL,
GRANDE IDÉE

Billet d'humeur

La croissance des effectifs de l'Etat de Vaud interroge deux députés, Fabrice Moscheni et Cédric Weissert, qui ont déposé chacun un postulat sur le sujet, largement soutenus par leurs collègues vert'libéraux, PLR et UDC. Comme dans le cas de la Suisse à 10 millions d'habitants, l'approche d'un chiffre rond réveille les questionnements sur l'évolution quantitative. Ainsi, le Canton emploie près de 20'000 fonctionnaires dans l'administration. Le député Moscheni relève qu'entre 2013 et 2022, leur nombre a augmenté d'environ 19%, alors que la population croissait de 14%.

Sans nier que les prestations de l'Etat sont en croissance, même si cela n'est pas toujours souhaitable, il est légitime de s'interroger sur une telle évolution des effectifs: 471,5 équivalents plein temps supplémentaires rien que dans le budget 2024! Un rapport du Conseil d'Etat sur la question permettra de montrer comment il entend travailler sur «l'agilité de l'Etat» comme le prévoit son programme de législature. En plus d'être agile, il s'agira d'être svelte.

Baptiste Müller

Impressum

Editeur:
Fédération patronale
vaudoise (FPV)
Rédacteur responsable:
B. Müller

Route du Lac 2
1094 Paudex
Case Postale 1215
1001 Lausanne
T +41 58 796 33 00
info@centrepatronal.ch

La reproduction de nos articles est soumise à autorisation. Dans tous les cas, il s'agit de mentionner la source («Actualités vaudoises de la FPV»), ainsi que la date de parution.